RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN PRÉSENTÉ LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2009



INTRODUCTION

Il me fait plaisir, au nom des membres du conseil de l'arrondissement, de déposer le Rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Verdun. C'est dans le cadre prévu par la Loi sur les Cités et Villes que je m'adresse à vous ce soir.

Tout d'abord, je présenterai le rapport du Vérificateur général de même que les résultats de l'exercice 2008; je poursuivrai avec une analyse préliminaire de l'exercice 2009 et je terminerai par un aperçu des budgets pour 2010, soit le budget de fonctionnement et le programme triennal d'immobilisations.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE 2008

Le Vérificateur général n'a fait aucune recommandation spécifique à l'arrondissement de Verdun. L'ensemble des recommandations a été examiné et considéré lorsque l'une d'entre elles s'appliquait à l'arrondissement. Ainsi, pour l'arrondissement de Verdun, dans le cadre du volet approvisionnement, nous avons confirmé l'existence de la désignation de représentants des instances et la non délégation de ce rôle, comme il l'avait été établi au moment du déploiement de SIMON dans notre arrondissement en septembre 2008.

ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

REVENUS		
Revenus de sources locales	3 656 200 \$	
Transferts	<u>182 100 \$</u>	
TOTAL DES REVENUS	3 838 300 \$	
BUDGET MODIFIÉ FINAL 2008	<u>3 577 400 \$</u>	260 900 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale (incluant les cotisations de l'employeur)	7 084 700 \$	
Sécurité publique	735 800 \$	
Transport	7 764 000 \$	
Hygiène du milieu	5 072 500 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	1 383 500 \$	
Loisirs et culture	6 637 300 \$	
Soutien matériel et technique	<u>4 674 900 \$</u>	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	33 352 700 \$	
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES		
Transferts aux activités d'investissement	<u>519 600 \$</u>	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	33 872 300 \$	
BUDGET MODIFIÉ FINAL 2008	<u>35 240 400 \$</u>	1 368 100 \$
SURPLUS DE GESTION		<u>1 629 000 \$</u>

Notre surplus de gestion s'explique par l'ensemble des principaux facteurs suivants :

Au chapitre des revenus :

•	Une augmentation de nos revenus reliés aux activités	
	d'installations récréatives :	102 100 \$
•	Une augmentation de nos revenus de licences et permis -	
	occupation du domaine public :	58 000 \$
•	Une augmentation de notre revenu de subvention du	
	Gouvernement du Québec : bibliothèque :	29 100 \$

Au chapitre des dépenses :

	1	
•	Une gestion rigoureuse et serrée de nos coûts de main-d'œuvre (salaires et cotisations de l'employeur) et principalement un effet positif du régime rétrospectif à la suite de la gestion de notre dossier santé et sécurité au travail pour lequel un retour très	
	important de contributions déjà versées en raison de notre	
	performance a généré un écart favorable :	1 210 200 \$
•	L'ensemble de nos services professionnels, techniques et autres	·
	a connu un dépassement des coûts budgétisés :	(133 000)\$
		(100 000)ψ
	(auquel objet de dépense des économies pour la gestion des	
	matières résiduelles :701 700\$ sont venues couvrir des coûts	
	supplémentaires pour des contrats de déneigement : 453 600 \$)	
•	Nos postes de location, entretien et réparation ont généré des	
	économies :	148 400 \$

L'attribution et l'utilisation de ces surplus par l'arrondissement de Verdun respectent la politique établie par le conseil municipal de la Ville de Montréal.

PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

L'enveloppe du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Verdun était constituée en 2008 d'un montant initial de 3 530 000 \$ pour des projets de protection. En tenant compte du report des sommes non dépensées en 2007 de 3 465 000 \$, des montants transférés des activités financières totalisant 788 000 \$ et d'une subvention de 26 000 \$, l'arrondissement disposait donc en 2008, à des fins d'investissement, d'une enveloppe totale de 7 809 000\$. De ce total, un montant de 2 918 000 \$ a été reporté à 2009.

Au nombre des principaux investissements réalisés en 2008, mentionnons :

•	Programme d'amélioration des aires de jeux	1 412 000 \$
•	Programme de réfection routière	2 124 000 \$
•	Programme de protection des bâtiments	711 000 \$
•	Programme de remplacement de véhicules	<u>644 000 \$</u>
		4 891 000 \$

Les sources de financement pour ces investissements de 2008 se détaillent de la façon suivante :

 Emprunt à la charge des citoyens de l'arrondissement, payable sur le compte de taxes de 2010, selon les directives corporatives
 3 874 000 \$

 Budget de fonctionnement (transfert aux activités d'investissement)

4 891 000 \$

S'ajoutent au précédent volet, les projets de développement dont le budget initial provenait d'une enveloppe corporative de 25 501 000 \$. Pour 2008, en tenant compte du report des sommes non dépensées de 2007 de l'ordre de 2 861 000 \$ et d'une contribution financière de l'arrondissement de 50 000 \$, l'arrondissement disposait d'une enveloppe totale de 28 412 000 \$. De cette somme, un montant de 481 000 \$ a été reporté à 2009.

Au nombre des principaux investissements réalisés en 2008, citons :

 La construction du boulevard Gaétan-Laberge 	741 000 \$
 L'aménagement de parcs et espaces verts 	720 000 \$
Infrastructures de voirie	504 000 \$
 Le bouclage du tronçon «C » - quartier de L'Île-des-Sœurs 	465 000 \$
• L'aménagement de la Pointe-Nord, quartier de L'Île-des-Sœurs	<u>25 501 000 \$</u>

27 931 000 \$

Les sources de financement de ces investissements de 2008 sont constituées d'un emprunt pour l'ensemble des citoyens de la Ville de Montréal de 27 881 000 \$ et d'une contribution financière de l'arrondissement de 50 000 \$.

Aussi, un investissement destiné à l'amélioration du service d'eau de l'arrondissement, sous la responsabilité du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement (SITE) a été réalisé en 2008. Des dépenses de l'ordre de 3 949 000 \$ ont été effectuées. La source de financement provient de la taxe spéciale relative à l'amélioration du service d'eau, introduite en 2004.

Enfin, s'ajoute le programme de réfection routière de Montréal pour lequel l'arrondissement de Verdun s'est vu confirmer des travaux de l'ordre de 1 663 000 \$.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE 2009

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

La Ville de Montréal nous a octroyé un budget de 3 758 300 \$ au chapitre des revenus et 34 464 900 \$ au chapitre des dépenses de fonctionnement pour l'année 2009.

Pour maintenir le niveau de services offerts à nos contribuables verdunois, il convient de mentionner que l'arrondissement a dû procéder à une affectation de surplus de 316 000 \$ et considérer le maintien de l'imposition d'une taxe locale spéciale pour un montant de 995 000 \$ afin de porter notre dotation budgétaire pour nos dépenses de fonctionnement à 35 775 900 \$.

Or, dans le contexte de la crise économique et financière de la fin 2008 début 2009, l'arrondissement de Verdun a dû participer à la hauteur de 1 065 700 \$ au plan financier adopté en mars 2009 par le comité exécutif de la Ville de Montréal. Ce montant est donc venu réduire d'autant notre dotation de l'exercice en cours.

L'examen de l'évolution budgétaire des revenus et dépenses en regard des projections pour l'exercice 2009 a amené l'arrondissement à recourir à ses surplus accumulés pour un montant de 863 000\$ afin de rencontrer ses obligations budgétaires suite à des conditions climatiques particulières en début d'année en regard des précipitations de chute de neige jumelées à des coûts reliés à la hausse des produits pétroliers.

PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Nous avons investi 9 466 000 \$ dans le programme d'immobilisations 2009 du volet protection. Cet investissement inclut entre autre un report de 2008 de 2 957 000 \$, des montants transférés des activités financières totalisant 837 000 \$ et une contribution financière de 597 000 \$ de la Ville de Montréal.

Parmi les principaux investissements réalisés :

•	Réfection d'équipement et réaménagement de parcs	
	et de berges	1 960 000 \$
•	Programme de réfection routière	3 201 000 \$
•	Programme de protection des bâtiments	2 736 000 \$
•	Programme de remplacement de véhicules	1 307 000 \$
•	Autres	<u>262 000 \$</u>
		9 466 000 \$

Ces investissements seront financés par un emprunt à la charge des citoyens de l'arrondissement pour un montant de 7 967 000 \$, de même que par le budget de fonctionnement, pour un montant de 902 000 \$.

Il y a aussi le volet développement pour lequel l'arrondissement de Verdun prévoit réaliser des investissements de 8 572 000 \$ rendus possibles grâce au report de sommes non dépensées en 2008, soit un montant de 572 000 \$, ainsi qu'à une somme de 8 000 000 \$ dédiée au projet d'aménagement de la Pointe-Nord du quartier de L'Île-des-Sœurs et qui provient du fonds d'investissement mis en place par la Ville de Montréal pour promouvoir le développement de grands projets.

Les principaux investissements réalisés sont :

•	La construction du boulevard Gaétan-Laberge	57 000 \$
•	L'aménagement de parcs et espaces verts	291 000 \$
•	Le bouclage du tronçon « C », quartier de L'Île-des-Sœurs	194 000 \$
•	Des infrastructures de voirie	30 000 \$
•	L'aménagement de la Pointe-Nord, quartier de L'Île-des-Sœurs	8 000 000 \$
	qualitiel de L'he-des-oœurs	<u>ο σου σου</u> <u>ψ</u>
		<u>8 572 000 \$</u>

La source de financement du volet développement est constituée d'un emprunt de 8 572 000 \$ à la charge de l'ensemble des citoyens de la Ville de Montréal.

L'arrondissement connaîtra en fin d'année 2009 les soldes qui pourront être transférés en 2010 selon le degré d'avancement des projets actuellement en cours.

De plus, on prévoit dépenser 11 496 200 \$ pour l'amélioration du service d'eau de l'arrondissement dont la source de financement est identique à celle de 2008. Enfin, s'ajoute le programme de réfection routière de Montréal pour lequel l'arrondissement de Verdun s'est vu confirmer des travaux de l'ordre de 1 600 000 \$.

DOTATION BUDGÉTAIRE 2010

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

C'est dans un contexte de ressources financières limitées que la Ville de Montréal a établi la dotation budgétaire des arrondissements pour l'exercice 2010. Au niveau des revenus, notre dotation budgétaire a été fixée à 3 758 300 \$ et celle de nos dépenses de fonctionnement à 34 578 900 \$, soit la même dotation que celle de 2009 à l'exception d'une petite somme supplémentaire reliée au fonds de développement.

L'arrondissement bénéficie à même sa dotation de dépenses de ce fonds pour un montant de 103 100 \$. Comme l'année dernière, une contrainte qui correspond environ aux coûts induits par les hausses salariales et par l'inflation des autres dépenses lui est demandée. Aussi, l'arrondissement doit poursuivre sa participation à l'obligation de réduire ses effectifs de 8,9 % entre 2007 et 2010, soit l'équivalent de 25,8 personnes année. A ce jour, il ne reste que 1,8 personne année à réduire pour l'année 2010. La cible est donc presque atteinte.

Ces éléments représentent donc les contraintes financières auxquelles la Ville et les arrondissements sont confrontés : un déséquilibre entre les dépenses et les revenus qui ne cesse de s'accentuer.

L'exercice budgétaire 2010 est en voie d'être analysé, les membres du conseil présenteront leurs résultats aux contribuables lors de l'adoption du budget. Or, l'enveloppe budgétaire qui nous fut dédiée s'avère, a priori, insuffisante pour assurer le maintien de l'ensemble des services de qualité que nous offrons aux citoyens de l'arrondissement de Verdun considérant la croissance de ses besoins. De plus, il faut considérer que des dépenses additionnelles doivent être prévues pour supporter des nouveaux projets en voie de réalisation tels que la patinoire de la Fondation des Canadiens pour l'enfance, un coût de location d'immeuble pour le projet de la maison intergénérationnelle ainsi que des coûts pour l'animation à la Maison Nivard-De Saint-Dizier.

PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Le budget du programme triennal d'immobilisations pour les années 2010 à 2012 a été fixé à 10 571 000 \$ par la Ville de Montréal.

Les membres du conseil d'arrondissement sont également à analyser les projets d'investissements à réaliser en 2010 pour un total de 3 963 000 \$.

À noter que depuis 2005, à la suite de la décentralisation, les dépenses d'immobilisations de chaque arrondissement sont à la charge des contribuables où elles sont effectuées plutôt que d'être assumées par l'ensemble des contribuables de la Ville de Montréal. Ainsi, depuis 2007, au lieu d'être taxé selon un taux uniforme, une taxe relative aux investissements est imposée aux contribuables verdunois pour le financement des dépenses en immobilisations.

Mentionnons que l'arrondissement de Verdun adoptera son budget de fonctionnement ainsi que son programme triennal d'immobilisations lors d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement devant avoir lieu avant le 23 novembre 2009.

RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE POUR LES CONSEILLERS QUI OCCUPENT UN POSTE PARTICULIER AU SEIN DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Pour le maire suppléant : 132 \$/mois Pour les présidents de commission : 2 032 \$/année II n'y a aucune allocation de dépenses en lien avec ces postes.

De plus, chacun des conseillers d'arrondissement de l'arrondissement de Verdun bénéficie d'une rémunération additionnelle de 6 725 \$ par année.

Ces rémunérations additionnelles sont conformes au règlement et à la loi.

CONTRATS

LISTE DES CONTRATS

Tel que requis par l'article 144,7 de la Charte de la Ville de Montréal, la division des ressources financières de l'arrondissement a dressé la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ pour un même cocontractant. Tous ces contrats ont été approuvés par le conseil d'arrondissement au cours de la période de 16 août 2008 au 21 août 2009 inclusivement.

CONCLUSION

Je suis fier du bilan que je présente ce soir sur la Situation financière de l'arrondissement. Un bilan qui témoigne, encore une fois, de l'énergie consacrée par une équipe de conseillers et de gestionnaires hautement compétents.

Conforme à l'engagement que nous avions pris de poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique adopté en 2005, cette performance positive s'appuie également sur des décisions qui, je l'avoue, ne sont pas toujours faciles à prendre, mais dont le but ultime est de continuer à donner le meilleur service possible à la population.

Nous devrons cependant continuer d'exercer une gestion très serrée pour faire face aux nombreuses contraintes, tant budgétaires qu'administratives, que nous impose la Ville de Montréal pour atteindre l'objectif de réduction des dépenses qu'elle s'est fixée. Encore cette année, je répète ce que j'ai dit depuis les quatre dernières années : nous devrons continuer à faire « plus » avec « moins »! Je réitère néanmoins que les décisions que mes collègues et moi avons prises nous permettent d'affirmer que Verdun est en excellente santé financière.

Je compte sur la collaboration de tous et chacun pour continuer à faire de Verdun un arrondissement exceptionnel où il fait bon vivre et vous remercie de votre attention.

Présenté par le Maire de l'arrondissement de Verdun Monsieur Claude Trudel Le 1^{er} septembre 2009